



Déclaration liminaire UNSA EDUCATION au Comité d'Administration Sociale Ministériel Jeunesse et Sports du mardi 4 avril 2023 à PARIS

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

L'actualité sociale de notre pays est marquée par l'opposition massive de la population, et particulièrement des actifs, à la réforme des retraites portée par le gouvernement. Les députés, représentants de la Nation, ne s'y trompent pas, puisque, constatant l'impossibilité de parvenir à une majorité favorable, le gouvernement a du engager sa propre responsabilité.

Le recours à tous les artifices possibles pour faire adopter cette réforme sans l'assentiment de l'Assemblée Nationale met lourdement en cause sa légitimité. Passer par une loi de finance de la sécurité sociale rectificative, recourir à la procédure accélérée, restreindre le temps de débat, bloquer le vote sur le texte entier sans amendements, et enfin déporter la question sur la responsabilité du gouvernement sont autant de choix dont le cumul ne permet plus d'affirmer que l'avis du peuple ait été correctement recueilli. L'ampleur de la colère sociale le démontre.

La voie parlementaire ayant désormais été épuisée, seul un référendum pourrait garantir que le peuple français se soit exprimé. L'UNSA souhaite que les conclusions du Conseil constitutionnel aillent dans ce sens et appelle solennellement le Président de la République à organiser ce référendum.

Car, bien sûr, pour l'UNSA comme pour toute l'intersyndicale, 64 ans c'est toujours NON ! Quant à l'accélération de l'augmentation des durées de cotisations, c'est toujours NON aussi !

Nous étudierons aujourd'hui la modification du régime indemnitaire des Personnels Techniques et Pédagogiques Jeunesse et Sports. L'abandon des indemnités de sujétions pour passer au RIFSEEP n'est pas anodin. Il comporte un risque existentiel pour nos métiers et pour notre secteur ministériel : celui de se détourner de son essence fondamentale, à savoir porter l'interventionnisme éducatif de l'Etat dans les secteurs de la Jeunesse et des Sports. C'est pourquoi il est vital que l'esprit Jeunesse et Sports soit préservé.

Pour cela, la dimension technique et pédagogique des missions des PTP doit perdurer. Leurs modalités d'action doivent être confortées, notamment leur large autonomie dans l'organisation de leur travail et la logique de chargés de missions extérieurs. L'adoption du RIFSEEP ne doit pas s'accompagner d'une remise en cause de ces principes fondateurs. Sinon, notre ministère, en y perdant son âme, y compromettrait gravement son existence. Par conséquent, le parallélisme avec les corps enseignants, dont nous constituons historiquement une part, doit être maintenu et même renforcé. Nous vous demandons de nous confirmer que tel est bien le cas.

L'adhésion au RIFSEEP s'accompagne d'une revalorisation indemnitaire sur 3 ans. Cet effort budgétaire mérite d'être salué. Il valide la sortie des ministères sociaux et le rapprochement des ministères éducatifs que l'UNSA-Education avait portés avec la FSU et la CGT. Cette revalorisation est d'autant plus nécessaire qu'elle survient dans un contexte catastrophique de très forte inflation venant couronner 15 ans de quasi gel du point d'indice. Nos collègues nous ont fait part de leurs très grandes attentes. **Nous maintenons qu'il eût été nettement préférable que cette revalorisation fut intégrée aux indemnités de sujétions, dispositif le plus adapté à nos missions.** Mais votre choix s'est orienté vers le RIFSEEP. **Si une très large majorité de nos adhérents n'y sont pas opposés, ils demandent clairement à l'UNSA-Education d'atténuer les effets négatifs de ce dispositif par la négociation et d'obtenir la meilleure revalorisation possible.**

Par conséquent, l'UNSA Education ne s'opposera pas à l'adhésion au RIFSEEP, car les résultats des négociations nous semblent significatifs et nos demandes d'améliorations du dispositif ont été convenablement prises en compte.

L'UNSA Éducation est satisfaite que l'Elysée renonce à la généralisation du SNU, comme nous l'avons appris par voie de presse le 29 mars car l'engagement qu'il prétend développer comme culture, chez les jeunes, ne peut qu'être volontaire. **Mais nous sommes prudents car cette annonce semble très liée au climat social et ne remet pas en cause, sauf erreur, l'expérimentation dès cette année de la généralisation** dans 6 départements pilotes, ce qui induit une rupture du principe d'égalité devant le service public de l'éducation.

Nous demandons la transformation du SNU au profit d'une politique favorisant l'engagement des jeunes dans une perspective d'émancipation. En effet, s'il a pu se mettre en place progressivement c'est uniquement grâce à l'expertise et au savoir-faire des agents Jeunesse et Sports. Le SNU est une mission supplémentaire qui a vampirisé les autres missions des agents de jeunesse et sports. Le SNU n'a rien eu d'Universel, il n'a jamais atteint les objectifs en nombre de jeunes volontaires, et encore moins en origines sociales diversifiées. Les jeunes issus de classes favorisées ont investi ces séjours de cohésion, y voyant un élément à valoriser dans leur stratégie d'orientation pour la poursuite d'études supérieures. L'objectif de mixité sociale qui lui est fixé est manqué.

Concernant les points à l'ordre du jour **nous avons souhaité demander des précisions nécessaires concernant le dialogue social dans les territoires pour notre périmètre pour qu'il soit effectif et adapté face à une méconnaissance encore grande de nos spécificités et missions.**

En ce qui concerne l'agenda social, nous demandons l'inscription de plusieurs points supplémentaires. Ainsi, par exemple, le manque d'attractivité du corps des IJS est patent comme en témoignent les mauvais chiffres de la participation aux épreuves d'admissibilité du concours 2023. Aussi, l'UNSA-éducation demande la revalorisation du corps des IJS, notamment au plan indiciaire, afin qu'ils obtiennent une égalité de traitement avec les autres corps d'inspection de l'Éducation nationale. Ce chantier est urgent et doit aboutir au plus tard en 2024.

Par ailleurs, L'intégration des services JS au sein de l'administration de l'Education nationale est loin d'être achevée. **Trop de sujets n'ont toujours pas été pris en compte, ou restent en suspend, ou donnent lieu à des interprétations divergentes.** La cacophonie règne. **Il est temps de régler enfin tous ces irritants qui accaparent les agents JS et les démoralisent.**

L'agenda social sera dense, mais nous devons, nous représentants des personnels, et vous, représentants de l'administration, ensemble, indiquer la voie pour sortir les services JS de l'ornière.

Merci de votre attention.

Les représentants UNSA EDUCATION